

MARCHÉ DE PRINTEMPS

page 12



RÉUNION PUBLIQUE C9

page 15

M-34



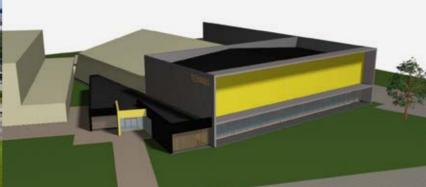
LE MAGAZINE DE LA VILLE DE BASSE-GOULAINE / AVRIL 2017



2014-2017: le bilan

page 9





SOMMAIRE

Basse-Goulaine à votre service

ACCUEIL DE LA MAIRIE

25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine Tél.: 02 40 03 55 56 - Fax: 02 40 06 17 49

www.basse-goulaine.fr

Cabinet du Maire: 02 40 06 07 59 contact@basse-goulaine.fr

SERVICE JEUNESSE - SCOLAIRE

Jeunesse: 02 40 06 09 39 - jeunesse@basse-goulaine.fr Scolaire: 02 40 54 55 48 - scolaire@basse-goulaine.fr

Horaires des services administratifs : Du lundi au vendredi : 8h45-12h / 13h30-17h15 Fermeture à 19h le jeudi

SERVICES TECHNIQUES - URBANISME

Technique: Tél. 02 40 13 51 86 - Fax: 02 40 06 23 81 secretariat.st@basse-goulaine.fr

> Urbanisme: 02 40 06 05 09 secretariat.urba@basse-goulaine.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 40 54 52 07 / 06 12 59 32 32 policemunicipale@basse-goulaine.fr

MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

Place de la Chantrie - Tél. 02 40 06 00 22 mediatheque@basse-goulaine.fr http://mediatheque.basse-goulaine.fr Horaires d'ouverture au public : Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 18h30 Mercredi: 10h - 12h / 14h - 18h Samedi 10h - 12h / 14h - 17h

MULTI ACCUEIL "LES LUTINS"

Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 56 91 multiaccueil@basse-goulaine.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 50 05 ram@basse-goulaine.fr

STRUCTURES JEUNESSE

LA RÉCRÉ GOULAINAISE : 02 40 44 27 65 LOCAL JEUNES: 02 40 54 94 83 CASA' ADOS: 02 40 06 19 69

PERMANENCE ELUS (le week-end)

06 25 74 40 94

U4 ACTUALITÉS

SCOLAIRE. ENFANCE ET JEUNESSE

BUDGET

O9 DOSSIER : LE BILAN A MI-MANDAT

ESPACE CULTUREL

SOCIAL. FAMILLE ET SOLIDARITÉ

VIE SPORTIVE

PROXIMITÉ, TRAVAUX

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

ZOOM SUR... TRANSITION ÉNERGÉTIQUE:

CE QUE FAIT VOTRE COMMUNE

EXPRESSION POLITIQUE

CONSEILS MUNICIPAUX

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

AGENDA

A L'AFFICHE

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Ethan FUSEAU	14/12/2016
Léon CIRET	01/01/2017
Louis MAUGEAIS	28/01/2017
Orlane HÉMION	04/02/2017
Simon COSQUER	14/02/2017
Jade CORDUAN	16/02/2017
Maxime LONGEPÉE	20/02/2017
Lyam DUTERTRE	21/02/2017
Orrëa COJEAN	26/02/2017
Timéo BLANCHARD LOIRET	01/03/2017
Line DOIZON	04/03/2017
Lucas NEGRIER	05/03/2017

MARIAGES

Lilian RENOU & Honorine EKOUME ..

DÉCÈS

M. Jean-Paul DESESSARD / 64 ans	29/10/201
Yamina MEZZOUAR épouse GRELLIER / 48 ans	19/12/201
Henri QUILLAUD / 79 ans	22/12/201
Jean-Paul DESESSARD / 64 ans	29/10/201
Guylène DORON épouse EVEILLARD / 59 ans	31/12/2010
André BOCQUEL / 90 ans	10/01/201
Claudine SAUVAGE épouse JEUSEL / 65 ans	11/01/201
Gérard JOUBERT / 74 ans	13/01/2017
Bernadette DELEERSNYDER / 80 ans	22/01/2017
Paule GUINGUEN / 97 ans	26/01/2017
Marcelle MAURAS veuve DURET / 85 ans	25/02/2017
Jean-Christophe ROY / 51 ans	11/03/201
Auguste SALAUD / 90 ans	21/03/201

EDITO

« Au mois d'avril tout arbre a ses bourgeons », ce dicton reflète bien l'arrivée du printemps et dissipe l'âpreté du froid de l'hiver.

Le mois d'avril verra aussi le premier tour des élections présidentielles, le 28, le second tour étant fixé le 7 mai. Puis vous vous rendrez à nouveau aux urnes les 11 et 18 juin pour les élections législatives.

Comme je l'ai rappelé aux 164 jeunes nouveaux électeurs de la commune lors de la remise de leur première carte électorale : « allez voter, pour qui vous voulez, mais allez voter, ne pas

voter c'est laisser d'autres prendre le pouvoir, c'est renoncer en partie à votre citoyenneté ».

Vous le savez, l'enjeu de ces élections est important pour notre pays, pour chacun et chacune d'entre nous, dans notre quotidien, mais aussi pour nos communes.

Je suis conscient que chaque jour l'actualité des affaires nous pousse au découragement, mais tous les élus ne sont pas à jeter aux orties.

En mars 2014, une majorité de Goulainais a fait confiance à l'équipe municipale que je conduis.

A la moitié de notre mandat, nous avons souhaité rendre compte du travail réalisé depuis 3 ans, de l'avancée de notre programme pour la ville de Basse-Goulaine.

Il n'est jamais facile de dresser un bilan, il est nécessairement incomplet tant les réalisations, grandes ou petites, sont nombreuses.

Tout cela n'a été possible qu'avec notre volonté de respecter fidèlement nos engagements.

Mais au-delà de l'inventaire des projets aboutis ou en cours de réalisation, le bilan est surtout ce que les Goulainaises et Goulainais ressentent chaque jour. Basse-Goulaine est-elle une ville agréable à vivre ? Basse-Goulaine est-elle une ville qui bouge, une ville soucieuse de l'environnement ? Bref, une ville où l'on se sent bien et que l'on est fier d'habiter ?

Ce bilan n'est qu'un bilan d'étape, il n'est pas question de nous arrêter là, nous allons poursuivre notre travail. **Nous voulons réussir d'abord votre**

quotidien en vous offrant des services publics de qualité.

Parce que le premier des devoirs d'un maire est **d'agir**, de **s'engager** et de **rendre compte**, je souhaite qu'ensemble nous construisions le Basse-Goulaine de demain et que nous fassions de notre commune, une ville de travail, de loisirs, de tolérance et d'espoir, appréciée par le plus grand nombre.

Merci pour votre confiance.

Alain VEY Maire de Basse-Goulaine



Magazine d'information municipale / N°34 - Avril 2017

Directeur de la publication : Alain Vey / Rédaction : service communication Photos : ville de Basse-Goulaine et associations goulainaises Création graphique : Val PG / Exécution et Impression : Val PG Tirage : 4 000 ex / Imprimé à base d'encres végétales et sur papier recyclé / PEFC / Dépôt légal à parution



ACTUALITÉS

ÉLECTIONS 2017



L'année 2017 est riche en échéances électorales. Les élections présidentielles se dérouleront en 2 tours les dimanches 23 avril et 7 mai. Les élections législatives auront lieu également en 2 tours les dimanches 11 et 18 iuin.

Nouvelle carte d'électeur

Une refonte des listes électorales a été effectuée : tous les électeurs de la commune auront donc une nouvelle carte pour voter en 2017. Cette nouvelle carte vous sera transmise à votre domicile avant le 20 avril 2017.

Où voter à Basse-Goulaine ?

Le lieu et le numéro du bureau de vote où vous devez vous rendre pour voter sont inscrits sur votre carte électorale.

Pour les élections présidentielles, les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à 19h (et non 18h comme habituellement)

Vote par procuration

En déplacement professionnel, pour raisons de santé ou en congés, différents motifs peuvent vous empêcher de vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin. Dans ce cas, il est possible de vous faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune : c'est le vote par procuration. Pour entreprendre cette démarche, vous devez vous présenter dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie sur le territoire national, ou au tribunal d'instance de votre lieu de travail ou de votre domicile, muni d'une pièce d'identité. Afin que la procuration soit effective le jour du vote, effectuez cette démarche le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement.

Participez au bon déroulement des élections en devenant assesseur ou scrutateur!

Sous la responsabilité du président du bureau de vote, l'assesseur veille au bon déroulement des opérations de vote, durant la période d'ouverture du bureau de vote.

Sous la responsabilité du président, le scrutateur intervient quant à lui à la clôture du scrutin, pour participer au dépouillement des

Si devenir assesseur ou scrutateur vous intéresse, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie : 02 40 13 51 75 ou etat-civil@ basse-goulaine.fr.

Cérémonie de la citoyenneté

Nés entre le 1er mars 1998 et le 23 avril 1999, 70 filles et 94 garçons seront appelés pour la première fois aux urnes en 2017, pour les élections présidentielles et législatives. Ces 164 jeunes ont été conviés à une cérémonie de citoyenneté le vendredi 17 mars, à l'Hôtel de Ville, en présence de Monsieur le Maire, entouré des élus du conseil municipal ainsi que des membres du conseil des jeunes et du conseil des sages. Lors de cette cérémonie, Alain VEY a rappelé aux nouveaux citoyens les valeurs de la République Française et l'importance du droit de vote. Puis, chacun d'entre eux a reçu sa carte d'électeur et un



Délivrance des cartes d'identité

Depuis le 1^{er} mars, la nouvelle carte d'identité biométrique est arrivée dans notre département. La mairie de Basse-Goulaine est équipée du dispositif de demande de titres biométriques et continue donc à traiter vos demandes.

Compte tenu des nouvelles modalités de recueil des données, il est cependant nécessaire de prendre rendez-vous pour le dépôt de demande et le retrait de votre carte d'identité.

Contact: 02 40 03 55 56

ACTUALITÉS

Voeux au personnel



En janvier, le Maire **Alain VEY**, accompagné des élus du conseil municipal, a présenté ses vœux à l'ensemble du personnel de la mairie de Basse-Goulaine. A cette occasion, **Fabienne GUERY** (service scolaire) a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service à la Ville et **Michel BOUYER** (service des espaces verts) a reçu la médaille de vermeil pour 30 ans de service à la Ville. Les nouveaux agents,

arrivés en 2016 ont été présentés lors de cette cérémonie : **Benjamin COLONIER** (emploi d'avenir), service des espaces verts, **Anthony CORBINEAU** (emploi d'avenir), service des espaces verts, **Edouard GUITON**, service des espaces verts, **Jérôme SEBILLET**, vaguemestre et **Gaëlle TREGOUET**, directrice des services techniques. Madame TREGOUET est responsable des 20 agents du centre technique municipal et est en charge du suivi des travaux d'investissement. Elle occupait préalablement les mêmes fonctions au château du Haut-Koenigsbourg pour le conseil départemental du Bas-Rhin.

Tarifs préférentiels à la piscine

Habitant de Basse-Goulaine, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels au centre aquatique So.Pool. Pour cela, il n'est plus nécessaire de faire établir une carte de résident à la mairie. Il suffit de présenter une facture de moins de 3 mois et une carte d'identité directement à l'accueil de So.Pool.

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Inscription aux transports scolaires

our la rentrée scolaire de septembre, l'utilisation des transports scolaires est ouverte à tout enfant de plus de 3 ans au 31 décembre



2017. Pour inscrire votre enfant, vous devez effectuer deux démarches obligatoires :

- 1- L'inscription au car scolaire, du 3 mai au 31 juillet 2017 :
- ➤ en ligne sur la plateforme http://edemarches.nantesmetropole.fr du 3 mai au 13 juillet 2017 (mode d'emploi : «comment s'inscrire ?»),
- ou auprès de votre mairie jusqu'au 31 juillet 2017. À noter : les inscriptions sont closes le 31 juillet 2017. Au-delà, les inscriptions seront traitées après la rentrée scolaire de septembre.
- 2- Acheter l'abonnement TAN de votre enfant
- ➤ Vous étiez déjà abonné l'année dernière ? Un courrier de la TAN vous invitant à vous réabonner vous sera adressé dans le courant du mois de juin.
- ➤ Vous souhaitez renouveler un abonnement mensuel ou souscrire une formule LIBERTAN illimitée ? Les formulaires sont accessibles sur le site www.tan.fr ou à l'Espace Mobilité TAN situé à Nantes, place du Commerce.

L'absence de titre de transport complet (justificatif d'inscription + abonnement TAN) entraîne, en cas de contrôle, des sanctions financières

Une question? Contactez le service jeunesse de la mairie de Basse-Goulaine au 02 40 06 09 39 ou jeunesse@basse-goulaine.fr.

Rencontre musicale pour les enfants du RAM et les résidents du Moulin Soline

Régulièrement, des rendez-vous intergénérationnels réunissent les enfants du RAM et les résidents du Moulin Soline. En février, ils se sont retrouvés pour entonner ensemble des chansons comme «Pomme de Reinette» ou «Mes oreilles tombent-elles». Les instruments de musique, piano, guitares, accordéons, mais aussi maracas ou güiros, ont également retenti joyeusement dans la résidence du Moulin Soline.



SCOLAIRE. ENFANCE ET JEUNESSE

JEU DE PÂQUES

ouis les irréductibles Gaulois dans leurs aventures et aide-les à reconstruire leur village détruit par la tempête! Le traditionnel Jeu de Pâques se déroulera dans le parc de la Grillonnais. le lundi 17 avril à partir de 10h30. Tu peux venir déquisé! Ludique et convivial, le ieu s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans, accompagnés de leurs parents. Durée approximative : 1 heure. Gratuit. La manifestation sera annulée en cas d'intempéries.



Cantine scolaire: les déchets se serrent la ceinture!

A la cantine scolaire, la mairie s'est engagée dans une démarche qui vise à éviter le gaspillage alimentaire et à réduire les déchets. Depuis la rentrée, davantage de légumes frais et bio sont cuisinés, permettant de diminuer la quantité d'emballages. Les enfants ont également été sensibilisés. Depuis octobre, ils sont invités chaque midi à trier leurs déchets : les restes alimentaires d'une part et les déchets non recyclables (pots de yaourt, serviettes...) d'autre part. Les agents municipaux ont aussi été formés début 2017 aux problématiques du gaspillage alimentaire et à la valorisation des déchets.

Des opérations de pesée réalisées sur une semaine en novembre et une semaine en mars révèlent une moyenne de 123 grammes de déchets produits par enfant par jour (contre 134 grammes pour la moyenne nationale). Près de 95 % des déchets produits à la cantine sont valorisés. Les cartons d'emballages, les caisses, les palettes ou les conserves sont recyclées. Les restes organiques, aui constituent l'essentiel des déchets produits, sont envoyés dans une unité de méthanisation à Issé (44) et permettent de produire de l'énergie (chaleur ou électricité).



Soirée jeunes : Pool Party

Cette année, les jeunes de la commune ont rendez-vous à la piscine So. Pool pour une soirée éclaboussante! Diverses animations sont programmées lors de cette soirée organisée par le Conseil des Jeunes de la Ville de Basse-Goulaine : défis, olympiades, manneguin challenge ou encore aquadance.

Samedi 13 mai de 19h à 23h30 à So.Pool, pour les jeunes de 10 à 19 ans. Tarif: 2€. Restauration sur place.



Multi-accueil : commission d'attribution des places

le dossier de pré-admission doit être déposé au plus tard le 31 octobre 2017. Contact: 02 40 03 56 91.

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Été 2017 : inscrivez votre enfant aux séjours enfance-jeunesse

Parcs de loisirs, sports nautiques ou activités culturelles, divers séjours sont proposés cet été. Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous vite!

Séjours pour les enfants de 7 à 11 ans et pour les adolescents de 12 à 17 ans.

Pour plus d'informations sur les séjours, consultez l'espace famille du site Internet de la Ville (basse-goulaine.espace-famille.net).

Contact : Service jeunesse - Tél. 02 40 06 09 39 ou mail jeunesse@basse-goulaine.fr



ACTUALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole Sainte-Marie-St-Brice

os portes ouvertes de janvier ont permis d'accueillir, avec le soutien de l'association de parents d'élèves (APEL), les familles désireuses de découvrir l'établissement. Ce fut aussi l'occasion d'un temps d'échange avec les enseignants et de découverte de quelques projets de classe. Quelques sorties programmées en lien avec les projets pédagogiques : le parc oriental de Maulévrier pour les PS et PS/MS), La maison du Potier au Fuilet pour les MS et GS, l'étang de Gruelleau (à la découverte des insectes) pour les CP et CE1, Guérande et le grand blockhaus pour les CE2 au CM2.

L'année scolaire au Grignon continue de plus belle!

S URPRISE! Au retour des vacances de février, 3 classes de CM2 et CM1/CM2 ont découvert avec joie leur nouvel équipement en vidéoprojecteur financé par la mairie. 2017 a aussi débuté sous le signe de la réflexion autour de la citoyenneté: En janvier, tous les CM2 ont bénéficié d'une intervention de la MAE sur le harcèlement. En mai, le projet d'école autour du vivre-ensemble continuera avec les CM1 qui participeront à des ateliers animés par la FAL autour du thème « les préjugés, les rapports garçon/fille. » Rendez-vous sur le site de l'école pour connaitre les autres temps forts.



Ecole maternelle publique La Champagnère

'école maternelle vous informe des principaux événements futurs d'ici à Juin prochain : Le carnaval du 6/04/17, défilé interne à l'école, invite cette année encore, un groupe d'enfants de la halte garderie-crèche municipale. En outre, en partenariat avec la mairie, quelques arbustes aromatiques seront plantés dans la cour par des élèves de Grande Section dans le courant du printemps. Les élèves seront partie prenante du projet et observeront son évolution au fil des saisons. Quelques activités pédagogiques en découleront (cuisine, découverte des sens, sciences...).



Les enfants chanteront en chorale le 17 juin.

BUDGET

BAISSE POUR LA 3° FOIS EN 5 ANS

DES IMPOTS LOCAUX POUR LA PART COMMUNALE : - 1.5%

Dans sa séance du 10 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2017 de la commune pour un montant total de 14 704 400 € :

• Baisse de la part communale des taxes de -1,5% malgré la diminution significative des dotations de l'Etat depuis trois ans:

Taux en %	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'Habitation	19.10%	19.00%	18.91%	18.91%	18.91%	18.63 %
Taxe foncière	19.79%	19.69%	19.59%	19.59%	19.59%	19.30 %
Taxe sur le foncier non bâti	81.08%	80.67%	80.27%	80.27%	80.27%	79.07%

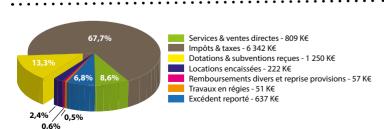
- Maintien à l'identique des principaux tarifs facturés à la population : restauration scolaire et portage de repas, accueil péri-scolaire, multiaccueil, billetteries culturelles...
- Augmentation significative de 4,2 % des frais de personnel pour intégrer les nouvelles mesures gouvernementales (revalorisation du Régime Indemnitaire et RIFSEEP, PPCR pour les carrières), recrutements, retour d'agents en disponibilité, gestion des élections et du recensement...
- Poursuite du désendettement : depuis 2008, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit par la commune. L'endettement par habitant sera de 268 €, contre 1 299 € fin 2007;
- Programmation d'investissements ambitieux pour 3 049 220 €, avec une orientation sur les locaux mis à disposition des associations et l'activité sportive du tennis, la sécurisation de certains bâtiments, et le maintien du patrimoine.

LE FONCTIONNEMENT 2017

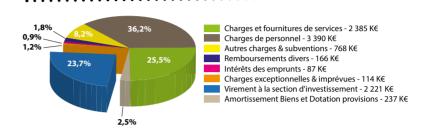
Bonne maîtrise de l'évolution des coûts de fonctionnement, malgré la baisse de certaines recettes de l'Etat, du coût des nouveaux rythmes scolaires non refacturé aux familles, et de l'augmentation des frais de personnel.

L'enveloppe des subventions versées aux associations est maintenue.

Recettes de fonctionnement 9 368 000 €



Dépenses de fonctionnement 9 368 000 €



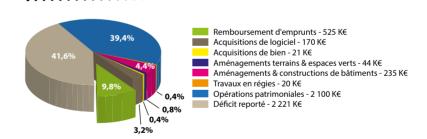
L'INVESTISSEMENT 2017

9º année consécutive sans souscription d'emprunt.

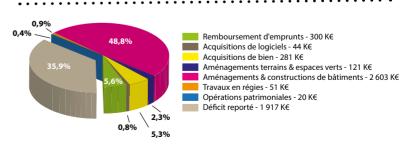
Le programme englobe la construction des locaux associatifs, le début de la réhabilitation et de l'extension des tennis couverts, l'aménagement des abords des Tribunes Henri Michel, des travaux de sécurisation et d'accessibilité dans les bâtiments, l'aménagement de l'ancien local de la Police Municipale en Local Jeune...

Le programme d'investissement sera autofinancé grâce notamment à un virement d'excédent de fonctionnement pour 2 221 000 € et malgré la baisse de la fiscalité communale.

Recettes d'investissement 5 336 400 €



Dépenses d'investissement 5 336 400 €



Conformément à l'article L 2313-1 du CGCT, une note d'informations complémentaires sur la situation financière de la commune est disponible sur le site internet de la commune.

DOSSIER: 2014-2017, LE BILAN

Entretien avec Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine

➤ Monsieur le Maire, vous êtes à la moitié de votre mandat. Où en êtes-vous de la réalisation des projets de votre programme électoral ?

Le programme que j'ai porté avec mon équipe, même s'il semblait ambitieux, est en grande partie réalisé : le centre de loisirs de la Herdrie est fonctionnel depuis mai 2015, la halle couverte sur le parking du Grignon a accueilli son premier marché le 26 octobre 2016, les vestiaires /tribunes sur le stade Henri Michel ont été inaugurés en novembre 2016, les travaux de construction de locaux associatifs viennent de démarrer sur l'espace de la Herdrie et la consultation des entreprises est lancée pour la construction d'un 3ème court couvert de tennis et d'un club house.

Les seuls projets d'investissement restant à réaliser avant la fin du mandat seront **l'agrandissement de la salle Paul Bouin**, les études de faisabilité sont prêtes mais nous nous laissons le temps de la réflexion sur la nécessité de cet agrandissement, et la salle **multisports**, Basse-Goulaine est dotée d'infrastructures de qualité pour la pratique des sports proposés par les associations Goulainaises, cet équipement complémentaire sera donc étudié en fin de mandat.

➤ Votre programme prévoyait également une salle festive à la Herdrie, ce projet est-il abandonné ?

Les équipements sportifs sont soumis à des règles de constructions imposées par les Fédérations, les vestiaires/tribunes Henri Michel possèdent donc une **salle de convivialité de 170m²** qui peut être mise à disposition des Goulainais, la construction d'une salle festive a de ce fait été abandonnée.

➤ Une enquête sur les besoins en logement pour les personnes de 70 ans et plus a été lancée en février 2016, les Goulainais concernés par le projet de domicile services s'interrogent sur les suites données à ce projet.

Ce projet de **domicile services** viendra s'intégrer dans une opération de 4 bâtiments conduite par le promoteur Marignan, sur une parcelle privée située face à l'ancienne pharmacie de la route des Landes de la Plée. La Nantaise d'habitation qui en fera l'acquisition le louera à des résidents qui seront soumis à des plafonds de revenus.

Parallèlement des services seront proposés en lien avec l'association qui gère la résidence « Le Moulin Soline » (repas, téléassistance, animations...). Les travaux devraient démarrer fin 2017 pour une livraison en 2019. J'aurai l'occasion de communiquer plus précisément sur ce projet.

➤ Votre commune a-t-elle été impactée par la baisse des dotations de l'état ?

Nous avons perdu 31% de dotations de l'état sur les trois dernières années, alors que les communes sont de plus en plus mises à contribution avec la délivrance des cartes nationales d'identité, la mise en place des nouveaux temps d'activités périscolaires, dont nous avons pu maintenir la gratuité cette année encore, ou les Pactes Civils de Solidarité (PACS) qui seront enregistrés en mairie au 1er novembre 2017. Malgré cela nous maintenons nos services à la population et poursuivons notre programme d'investissements à destination de tous les Goulainais, sans recours à l'emprunt depuis 7 années et en baissant cette année, pour la troisième fois, la fiscalité sur les impôts locaux.



➤ Basse-Goulaine est réputée pour son cadre de vie dans la métropole nantaise, comment réussissez-vous à le préserver ?

Je m'étais engagé dans mon programme à conserver la qualité de vie à Basse-Goulaine, une ville attractive et moderne qui a su conserver son identité de « ville à la campagne », et ses atouts (espaces verts, maraichage, agriculture, viticulture), tout en poursuivant son développement au sein d'une métropole dynamique et attractive.

C'est un travail au quotidien qu'il faut mener avec les promoteurs immobiliers, ou avec la métropole qui tente de nous imposer une densification trop importante dans le cadre de l'ouverture de nouvelles zones à urbaniser.

Toutes les opérations intègrent une part de logement social mutualisé à 35% au niveau de la métropole, malgré cela les petites divisions parcellaires de propriétés n'engendrent pas de locatif social et de ce fait nous pénalisent dans la production. A titre indicatif nous étions en 2002 à un taux de 5,32% de logements sociaux, nous sommes aujourd'hui à **10,42%** (soit un mangue de 515 logements).

➤ Que retenez-vous de ces trois premières années de mandat ?

A l'image du mandat passé, un important travail a été réalisé (tant par les élus que par les fonctionnaires). Des contraintes réglementaires administratives et techniques de plus en plus lourdes, des transferts de compétences sans réelles compensations nous sont imposés alors que l'on demande aux collectivités de réaliser des économies. A Basse-Goulaine les économies ont déjà été faites depuis plusieurs années.

➤ De quoi êtes-vous le plus fier ?

Ce dont je suis le plus fier est sans aucun doute le rapport remis par la Chambre Régionale des Comptes en 2016 qui fait état **d'une gestion très satisfaisante** pour la période allant de 2009 à 2015, c'est le fruit d'un travail effectué depuis des années.

➤ Quelle sera votre priorité pour la deuxième partie de votre mandat ?

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme métropolitain, là encore je serai vigilant sur l'urbanisation, mais aussi voir se réaliser un des projets porté par un groupe de Goulainais dans le cadre du « **débat Loire** ».

DOSSIER: 2014-2017, LE BILAN

SPORT

Poursuivre

- Le partenariat avec les associations
- Les sentiers de Goulaine
- Le forum des associations
- L'Eurosport sous une nouvelle formule

Construire

- Une salle multi-sports à la Herdrie
- Une tribune et locaux multi-usages Henri Michel (2 344 000 € HT)

Aménager et développer

- Les infrastructures du tennis (1 100 000 € HT)
- Une piste de bi-cross
- Un parcours santé



Mais aussi

- Un 2^{ème} terrain de foot synthétique (470 000 €)
- Réalisation d'un préau de 90 m² pour les boulistes
- Installation de cibles pour le club de Tir à l'arc à la Herdrie
- Organisation de formations défibrillateurs auprès des associations

Mais aussi

ENFANCE / JEUNESSE

Poursuivre

- · Les investissements dans les infrastructures
- · Le partenariat avec les associations, parents élèves, DDEN
- · Les actions avec le Conseil des Jeunes
- Le soutien auprès des établissements scolaires de la maternelle au Lycée

Construire

• Le Centre de Loisirs à la Herdrie (3 482 000 € HT)

Mettre en place

- · Les nouveaux rythmes scolaires
- Une aide au permis de conduire

ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

• Réalisation d'une piscine au CLSH de la Herdrie

• Installation d'un abri poussettes au R.A.M.

Poursuivre

- La mise en oeuvre de l'agenda 21
- Les partenariats avec les organismes de lutte contre les nuisibles

Construire

• Une borne de rechargement électrique

Aménager et développer

- Des espaces verts en espaces loisirs
- Les continuités piétonnes et cyclistes

Mais aussi

- Mise à disposition de GNE d'un jardin partagé
- Poursuite de notre politique de protection des abeilles avec le rucher de la Herdrie

Le point

SOCIAL / S

Poursuivre

- · L'aide aux familles en diffic
- · Le partenariat avec les asso
- · Les actions avec le Conseil
- · La desserte du marché p
- · Le portage à domicile (repa

Renouveler

- Les instances d'attribution aidés
- L'instance d'accessibilité

Favoriser

- · Le logement aidé (locatif et
- · La transmission du Mag en version audio pour les malvoyants

Construire

• En partenariat une résidence/domicile services

SECURITE ROUTIE

Poursuivre

- Les opérations de sécu partenariat avec la gen
- La mise en place du pla
- La sécurisation de la Ro la Herdrie (2^e tranche)



DOSSIER: 2014-2017, LE BILAN

à mi-mandat

SOLIDARITÉ

ulté (CCAS) ciations des Sages our les personnes

s, livres...)

des logements



RE/TRANSPORTS/VOIRIE

rité routière avec les écoles en darmerie et les associations an vélo

oute du Loroux-Bottereau vers





Mais aussi

- Construction de 3 maisons sociales sur un terrain cédé gratuitement par la commune
- · Mise à disposition d'informations sur les aides sociales sur le site internet
- Offre riche et variée pour la semaine bleue
- · Aménagements accessibilité
- Manifestations intergénérationnelles

CULTURE / ANIMATIONS

Poursuivre

- Une offre culturelle de qualité accessible à tous
- Le partenariat avec les associations

Construire

- Un agrandissement de la salle Paul Bouin
- Des locaux associatifs multi-usages (1 030 583 € HT)
- Une salle festive (remplacée par la salle de convivialité des tribunes)

Développer

- Des manifestations intergénérationnelles
- Une identification de notre patrimoine

Mais aussi

- La journée du patrimoine (Basse-Goulaine il y a 100 ans, Rives de Loire, Les Vallées...)
- Expositions sur le patrimoine local (La Lyre)
- Organisation d'un concours de nouvelles
- Une offre riche et variée d'expositions à la médiathèque





URBANISME/TRAVAUX/BATIMENTS

Maîtriser

· L'ouverture des nouvelles zones d'habitations

- Les opportunités d'acquisition de réserves foncières
- · Un nouveau lotissement communal
- Une halle sur le parking du Grignon
- Une extension ludique du centre aquatique (pentagliss)
- Réhabilitation du groupe scolaire du Grignon, isolation /ventilation (797 792 € HT)
- Réhabilitation de la chapelle Saint Michel (185 000 € HT)
- Mise en place du WI-FI à Kerclar pour les associations
- Pose d'un parquet salle Feydeau (école de musique)



ESPACE CULTUREL

Marché de Printemps: votre nouveau rendez-vous!

Les outils sortis, il est temps d'imaginer comment prendra vie votre jardin cette année. Vivaces, arbustes, plantes exotiques ou graines, les exposants sauront vous faire fourmiller d'idées. Égayez également vos papilles et prenez une pause gourmande en famille, pour déguster les produits sucrés ou salés proposés sur le marché.

Samedi 29 et dimanche 30 avril de 10h à 18h sous la halle couverte du Grignon.



Un concours créatif ouvert aux Goulainais, du CEI à la 5ème

Le Marché de Printemps proposera aussi diverses animations. Un concours est notamment ouvert aux enfants de Basse-Goulaine. Il s'agira de réaliser une composition colorée sur le thème du printemps sur un carton-plume format 35 x 50 cm, à partir de papiers, fragments de cartons ou d'objets (ex: bouchons, bouteilles en plastiques, cartons d'emballages, gobelets, pailles....). Les œuvres seront exposées lors du Marché de Printemps.

Le carton support est à retirer en mairie, jusqu'au mercredi 26 avril 2017. Les réalisations doivent être déposées le samedi 29 avril 2017 entre 10h et 12h à la halle couverte du Grignon. Règlement et fiche d'inscription sur le site Internet www.basse-goulaine.fr ou en mairie.

Frédérick Sigrist refait l'actu

Détendez-vous. l'été arrive. Et avec lui. Frédérick Sigrist! L'humoriste qui sévit sur France Inter et France O, propose un one-man show mordant, irrésistible et sans cesse renouvelé. sur le monde qui



l'entoure. Gageons que l'actualité politique saura l'inspirer!

Samedi 24 juin à 20h30, salle Paul Bouin. Billetterie : 12€, réduit 6€, sur www.basse-goulaine.fr ou en mairie.

Concert de Berywam : vous avez dit «human beatbox» ?



Le «human beatbox», ou «boite à rythmes humaine», est l'art d'imiter les instruments de musique, en particulier les percussions, avec sa bouche. Si on en retrouve les prémisses dans la musique jazz, c'est le mouvement hip-hop qui lui donne ses lettres de noblesse. Pratique artistique et musicale autant que prouesse technique, le human beatbox donne lieu chaque année à des compétitions nationales et internationales. La France s'y retrouve régulièrement représentée aux premiers rangs.

La salle Paul Bouin aura le privilège d'accueillir Berywam le samedi 20 mai. Champions internationaux du Grand Beatbox Battle 2016, champions de France par équipe 2016, les 4 beatboxers qui composent le groupe cumulent également les titres en individuel. Voguant entre hip-hop, reggae, musique classique ou électro, Berywam transcende les limites de la musique vocale. Beatness, Rythmind, WaWad et MB14: 4 artistes à découvrir absolument sur scène!

Samedi 20 mai à 20h30, salle Paul Bouin. Billetterie: 15€, réduit 8€, sur www.basse-goulaine.fr ou en mairie.

Photos de classe

classe des écoles publique et privée :

- datant d'avant 1970 : toutes classes
- de 1971 à 1990 : l'année symbolique du CP.

Si vous disposez de telles photos,

merci de prendre contact avec la mairie au 02 40 54 55 49 ou communication@basse-goulaine.fr.

ESPACE CULTUREL

Vos rendez-vous à la médiathèque

Oh Pop-up!

Loire du dimanche

Dominique Drouet, photographe professionnel, nous transmet sa passion des paysages ligériens à travers ses clichés en noir et blanc du fleuve. **Du 2 au 27 mai.**

Le livre pop-up à l'honneur

La médiathèque prend du volume avec trois animations sur ces livres d'où surgissent de magnifiques univers en 3D :

- Exposition *Pop-up & Co : les livres animés de 1970 à nos jours,* du 30 mai au 10 juin.
- Contes pop-up pour enfants à partir de 3 ans, **le 31 mai à 16h et 17h**. Réservation obligatoire au 02 40 06 00 22.
- Spectacle pour enfants à partir de 3 ans *Oh! Le plus grand pop-up du monde!*, **le 7 juin à 16h**. Réservation obligatoire au 02 40 06 00 22.

Fête de la musique : à vous de jouer !

Faites de la musique le mercredi 21 juin dans le parc de la Grillonnais, en déposant votre candidature pour intégrer la programmation de la soirée! Contact: 02 40 54 55 49 ou communication@basse-goulaine.fr.

Boléro : une première réussie !

C'est la première année qu'un spectacle de danse classique était programmé dans le cadre de la saison culturelle de la Ville de Basse-Goulaine. Le 4 février, les danseurs des Ballets de France ont séduit le public de la salle Paul Bouin en alliant grâce, humour et modernité, sur la frétillante musique de Maurice Ravel.



SOCIAL / FAMILLE / SOLIDARITÉ

Atelier d'aide aux aidants

Comprendre pour mieux accompagner au quotidien

Vous aidez un proche ayant la maladie d'Alzheimer et/ou des troubles apparentés ? Vous souhaitez mieux comprendre ses troubles et sa dépendance ? Vous souhaitez échanger votre expérience avec d'autres aidants ? Des ateliers gratuits vous sont proposés. Les séances se dérouleront à l'Hôpital Intercommunal Sèvre et Loire,

site des Clouzeaux 1, rue Alphonse Fillon 44120 VERTOU. Les mardis de 14h30 à 16h30 du 12 septembre au 7 novembre 2017. Renseignements et inscriptions avant le 30 juin au : CLIC « VILLES VILL'ÂGES », permanence tous les matins de 9h à 12h 1, rue de la Garenne 44120 VERTOU Tél. : 02.28.01.82.24 - Email : contact@clicvillesvillages.fr

VIE SPORTIVE

BIG GAME 2017: INSCRIPTIONS JUSQU'AU 20 AVRIL

Tu as entre 8 et 13 ans ? Profite de la journée du Big Game pour t'amuser entre amis et découvrir les disciplines sportives présentes sur Basse-Goulaine!

Activité pédestre, aïkido, basket, flag, foot, jeu de boules, tennis, tennis de table ou encore volley : les ateliers seront animés par les bénévoles des associations sportives de la ville

A l'issue de la journée, une remise de récompenses distinguera les équipes remarquées pour leur sportivité.



A 17h, ne manquez pas le spectacle de «Arts in motion» ! L'association vous fera découvrir des disciplines acrobatiques avec rebondissements et légèreté.

Le Big Game aura lieu **le lundi 1^{er} mai de 8h30 à 17h30,** au complexe Henri Michel.

Inscriptions jusqu'au jeudi 20 avril 2017.

PROXIMITÉ / TRAVAUX

Salle Béjart

La réfection du parquet de la salle Béjart a été réalisée en décembre 2016, à la satisfaction de nombreux adhérents. L'objectif de cette intervention extérieure a consisté à retravailler le sol existant jusqu'aux fibres brutes puis de le retraiter facon salle de sport. Doté des caractéristiques d'un sol de danse, il est aujourd'hui adapté aux nombreux utilisateurs. Ces travaux répondent aussi bien aux contraintes de nettoyage qu'aux danseurs.



Connexion Internet

Les services de la mairie ont doté le manoir de Kerclar de la connexion WIFI, les utilisateurs disposent désormais de l'accès Internet dans toutes les salles du bâtiment. Les codes d'accès ont été transmis aux associations. Le local des associations (côté collège) a également été doté d'un accès à Internet.

Mur du souvenir

Les services de la mairie ont érigé un mur du souvenir permettant aux familles, de se recueillir dans le petit jardin du cimetière paysager. La commune a acquis des plaques et les a fait graver. Elle les fixera, en accord avec les familles, sur le mur du souvenir.



Préau des houlistes

Depuis le dernier trimestre 2016, le club de boule de Basse-Goulaine dispose d'un espace abrité. Ce préau a été réalisé par les équipes de la commune sur la demande des boulistes. Ces travaux visaient à améliorer le confort des joueurs et à leur permettre de bénéficier d'une zone abritée sur leur terrain. Ce préau sera prochainement doté de 2 parois latérales transparentes sur une hauteur partielle, permettant d'être encore mieux abrité en conservant néanmoins le caractère de préau ouvert.



INSTALLATIONS

→ ENGLISH: DU SUR MESURE!

Soutien scolaire et cours particuliers d'anglais à domicile (scolaires, étudiants et adultes) 06 82 61 42 57 - laurgregoire@free.fr www.englishdusurmesure.com

→ COSIKA

Décoration d'intérieur 27 rue de l'Atlantique - 02 28 00 64 61 - contact@cosika.fr www.cosika.fr

→ CABINET DE SOPHROLOGIE DE L'ATLANTIQUE

15 rue de l'Atlantique - 06 85 13 88 70 - contact@sophroatlantique.fr www.sophroatlantique.fr

«Professionnels : référencez-vous sur le site de la Ville»

Professionnels de Basse-Goulaine, n'oubliez pas que vous pouvez vous référencer sur l'annuaire du site Internet de la Ville de Basse-Goulaine. Pour proposer votre contact, saisissez vos informations en ligne, via le formulaire en lien sur le site Internet : http://www.basse-goulaine.fr/systeme/annuaire-de-contacts/.

PROXIMITÉ / TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIES

> Sécurisation sur le village des Vallées

Des travaux vont être réalisés de mai à juillet rue des Vallées, Rue du taillis Queneau et chemin du petit Havre pour sécuriser le cheminement des piétons.

Marquage des entrées de zones 30, continuité du cheminement piétons délimité par des bornes en bois, écluses pour réduire la vitesse, sont au programme de ces travaux de voirie.

Cette opération a été présentée aux membres du bureau de l'association Environnement et Cadre de Vie des Vallées lors d'une réunion publique au mois de septembre 2016.

- ➤ Aménagement passage de la Plée : du 10 avril à mi-juillet 2017
- ➤ Aménagement route des Landes de la Plée : octobre 2017

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE : LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Avec l'arrivée du printemps, vous serez nombreux à entreprendre des travaux de bricolage et de jardinage. Certains appareils comme les tondeuses à gazon, les motoculteurs, les raboteuses, les scies mécaniques, etc., sont susceptibles d'engendrer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore. Nous vous rappelons que l'utilisation de ces appareils bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

RÉUNION PUBLIQUE POUR LE C9

Prévu pour 2018, la ligne de chronobus C9 partira de Pirmil et aura son terminus à Basse-Goulaine. Elle assurera la liaison avec la Métropole en desservant l'arrêt Greneraie de la ligne 4 ainsi que Saint-Sébastien. Une réunion publique aura lieu à la salle Paul Bouin, **le mercredi**10 mai 2017 à 18h30, en présence des représentants de Nantes Métropole et du Maire Alain VEY.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Signature d'une convention pour le Jardin Partagé du Grillon

Jeudi 2 février, le Maire, Alain VEY, et la Présidente de l'association Goulaine Nature Environnement (GNE), Marie-France LANDREIN, ont signé la convention pour le Jardin Partagé du Grillon, en présence de Chantal METRO, conseillère spéciale pour le développement durable et les relations extérieures. La Ville de Basse-Goulaine a mis à disposition de l'association un terrain de 120 m² dans le parc de la Grillonnais, ainsi que des outils de jardinage. L'animation de cet espace dédié à l'apprentissage de techniques de jardinage respectueuses de l'environnement est assurée par GNE. Le Jardin Partagé du Grillon est ouvert aux adhérents de l'association (contact : goulaine.nature.env@free.fr).



ECO-GESTE Vive le printemps!

n attirant les insectes prédateurs qui se nourrissent des « nuisibles », en utilisant des décoctions de plantes (purin d'absinthe contre les pucerons, infusion de gousses d'ail contre les maladies cryptogamiques...), en réalisant votre compost, en récupérant l'eau de pluie pour l'arrosage, etc, vous vérifierez encore une fois que « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » (Lavoisier).



ZOOM SUR

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE: ce que fait votre commune

Face au dérèglement climatique et aux défis géostratégiques liés à l'approvisionnement de l'énergie, s'engager dans la transition énergétique s'impose. Depuis plusieurs années, la municipalité de Basse-Goulaine a conduit de nombreuses actions en faveur de la transition énergétique, en particulier dans les bâtiments et les transports. Nécessaires pour la préservation de l'environnement, elles peuvent être également source d'économies contribuant à la maîtrise de la dépense publique.

ACTIONS VISANT À RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE :

Dans les bâtiments :

- Respect des exigences BBC (Bâtiment Basse Consommation) lors de la construction de nouveaux logements sur la commune : immeuble de logements sociaux (2010) et lotissement communal pour primo-accédants (2011).
- -Respect de la règlementation RT 2012 moins 10% (réglementation thermique visant à l'efficacité énergétique des bâtiments) pour les bâtiments municipaux nouvellement construits (centre de loisirs et tribune-vestiaires), comme pour le centre aquatique intercommunal. Cela concernera également les projets à venir : locaux associatifs, court de tennis et club house.
- Travaux d'isolation sur des équipements publics déià existants : toiture de la salle de sport Henri Michel (2014) et



Borne de recharge électrique sous la halle du Grignon

terrasse du groupe scolaire du Grignon (2015).

Pour l'éclairage :

- Coupure de l'éclairage public sur 80% des voiries de la commune entre 0h30 et 5h30 depuis 2012 (une des premières communes de l'agglomération, avec le concours du pôle Loire, Sèvre et Vignoble).

Pour les transports :

- Parking de covoiturage à la Herdrie, entièrement financé par la municipalité, contribuant à limiter le nombre de véhicules sur les routes (2012).
- Approvisionnement en circuits courts (produits locaux) pour les cantines permettant de réduire le transports lié à l'acheminement (depuis 2016).

> ACTIONS VISANT À FAVORISER DES **ALTERNATIVES AUX ÉNERGIES FOSSILES:**

Dans les bâtiments :

- Installation de capteurs solaires ECS (eau chaude sanitaire) sur un immeuble de logements sociaux (2010).
- Installation d'un chauffage par géothermie dans la nouvelle mairie

Pour les transports :

- Acquisition de trois véhicules électriques par la mairie depuis 2013.
- Borne de recharge rapide pour véhicules électriques dans la nouvelle halle du Grignon, mise à disposition gracieusement pour le public (2016).



➤ ACTION DE SENSIBILISATION :

Parce que les bonnes habitudes se prennent dès le plus jeune âge, un livret «A la découverte de l'environnement» a été remis à tous les élèves des écoles primaires afin de les sensibiliser à des gestes simples et quotidiens aidant à préserver notre planète (2013).

EXPRESSION POLITIQUE / CONSEILS MUNICIPAUX

Basse-Goulaine Entreprenante et Solidaire

Budget 2017 : Le fonctionnement est prévu en excédent. 2 221 000.00 € seront donc reportés sur les investissements. Ce report (il représente plus de 20% du fonctionnement) privilégie de façon excessive les investissements toujours nombreux et coûteux sur notre commune. Nous avons souligné que les investissements à Basse-Goulaine sont de 25% supérieurs aux communes de la même catégorie. C'est pourquoi notre groupe s'est abstenu.

Information sur le domicile service : Suite à notre question, M. le Maire a donné des précisions sur ce projet. 3 immeubles seront construits dont un de 15 logements sociaux réservés aux personnes âgées. Les services offerts dans cette résidence ne sont pas encore définis. La gestion sera confiée à la maison de retraite du Moulin Soline. Un domicile service est un projet indispensable mais qui doit favoriser la mixité sociale pour toutes les catégories de population.

Locaux associatifs de la Herdrie : Ceux-ci sont prévus pour décembre 2017. Ce ne sera pas comme nous l'espérions une grande maison des associations. N'y seront hébergées que les 4 associations actuellement présentes rue de la Razée sans possibilité d'autres d'accueils. Le lieu choisi excentré, non desservi par les transports collectifs ne nous convainc pas. Rien de commun avec notre projet d'un lieu central, intergénérationnel et animé où des moyens seraient mutualisés.

Impôts locaux : les impôts locaux des particuliers rapportent beaucoup à Basse-Goulaine (5 050 000 € en 2016). Comme nous ne cessons de le dire depuis de nombreuses années, l'augmentation pendant 10 ans des taux d'imposition nous a placés au rang des 2 ou 3 premières communes ayant l'imposition la plus forte du département. Le budget de notre commune pouvait donc supporter une baisse plus importante que celle proposée (ex : 18,63% au lieu de 18,91% pour la taxe d'habitation)

Subventions aux associations : Les critères mis en place en 2016 excluent totalement les non Goulainais du calcul et pénalisent les associations qui ne pratiqueraient pas une sur-cotisation de 15 € pour les non Goulainais. C'est aller à l'encontre du rayonnement qu'apportent à notre commune ces activités jusqu'à présent ouvertes. Cette différentiation a pour nous un parfum de repli sur soi qui ne nous plaît pas.

Pour plus de détails, consultez notre BLOG : http://bges.over-blog.com/Basse-Goulaine Entreprenante et Solidaire le 20 mars 2017.

Basse-Goulaine Moderne et Humaine

Les travaux de construction des nouveaux locaux pour les associations viennent de débuter sur l'espace de la Herdrie.

Lors du Conseil Municipal intermédiaire du 21 février dernier, devant valider la passation des marchés pour cette nouvelle structure, Olivier Martin, chef de file de l'opposition municipale, a protesté contre, selon lui, le manque total de communication autour de ce projet, qu'il semblait presque découvrir en séance.

La vérité est évidemment bien différente. En décembre 2011, les grandes lignes d'aménagement de l'espace de la Herdrie ont été évoquées en Conseil Municipal. Ce projet de local associatif a été ensuite précisé à partir de l'année 2014. Il était d'ailleurs clairement indiqué dans nos engagements de campagne lors des dernières élections municipales.

Depuis, ce projet a fait l'objet de plusieurs réunions d'information. Des plaquettes, le site internet de la commune, le MAG ont présenté des tableaux ainsi que des plans détaillés depuis plus d'un an, des informations également relayées dans la presse locale. Les projets sont également systématiquement discutés en commission travaux.

Les quatre associations devant intégrer ce nouvel espace ont été impliquées dans son élaboration

Membre de la commission d'appel d'offres, Monsieur Martin ne peut ignorer ce projet et utiliser cet argument pour justifier son abstention lors du vote. Le fait que les projets d'investissement aient toujours été votés à l'unanimité, à une voie près, n'est sans doute pas non plus le fruit du hasard.

L'opposition, qui se plaignait il y a quelques années du manque d'infrastructure s sportives, culturelles et associatives critique aujourd'hui les investissements communaux, trop nombreux à leurs yeux.

Les investissements à Basse-Goulaine sont supérieurs aux communes de la même catégorie car notre ville, dont l'attractivité ne se dément pas, se doit de proposer des équipements aux normes, en nombre suffisant, adaptés aux usages, et se doit par ailleurs d'anticiper les besoins futurs.

Mais c'est aussi parce que la gestion saine de nos finances nous permet d'investir pour la population, ceci malgré les baisses des dotations de l'Etat, sans recourir à l'emprunt et tout en baissant une nouvelle fois les taux d'imposition en 2017. Bien d'autres communes souhaiteraient pouvoir en faire autant.

D'ailleurs, contrairement à ce que prétend l'opposition, Basse-Goulaine ne se situe qu'au 14ème rang sur les 24 communes de l'agglomération Nantaise en termes de taux d'imposition, loin des communes les plus taxées du département.

Conseil municipal (extraits)

• Vendredi 20 janvier 2017

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal règlementant les marchés communaux sur Basse-Goulaine (consultable sur le site Internet de la Ville). [unanimité]

Le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de répartition financière concernant l'entretien du radar mobile entre les communes de Basse-Goulaine, Haute-Goulaine et La Haye-Fouassière. [unanimité]

• Mardi 21 février 2017

Le conseil municipal autoriser Monsieur le Maire à signer les lots pour le marché de travaux des locaux associatifs pour un montant global de 915 583,44 € HT, soit 1 098 700,13 € TTC. [23 POUR, 2 ABSTENTIONS]

• Vendredi 10 mars 2017

Le conseil municipal a pris acte de l'installation de Mme Nathalie GIRAUD et Monsieur Michel AUBÉ comme nouveaux conseillers municipaux en replacement de M^{me} Chloé DUBOIS et Monsieur Lionel LECHAT.

Le conseil municipal approuve, chapitre par chapitre, le budget primitif d'un montant de 14 704 400 €, et qui s'équilibre à 9 368 000 € en fonctionnement et 5 336 400 € en investissement. [24 POUR, 5 ABSTENTIONS]

Le conseil municipal a voté les subventions aux affaires générales (1890 €), à la commission vie sociale (26 590 €), aux associations culturelles (98 485 €), aux associations sportives (50 531 €), à la vie scolaire (12 750 €) et au titre du développement durable (association 1 850 €). [unanimité]

Prochains conseils municipaux

- Vendredi 12 mai à 19h30
- Vendredi 16 juin à 19h30

PAROLE AUX ASSOCIATIONS





Nad-Danse



Bouquet d'Automne Basse-Goulaine Arc Club

TOURNOI DE TENNIS

C'est un résultat exceptionnel et une grande satisfaction pour Tennis Club qui organisait son traditionnel tournoi Séniors Plus (vétérans) en février dernier, puisque trois des cinq catégories ont été remportées par des adhérents de notre club. Un grand bravo à Angélique BUNEL (+35 ans Dames), Nicolas DAZY (+35 ans Messieurs) et Vincent PLUVINAGE (+50 ans Messieurs)!

SECOURS POPULAIRE

Le bénéfice des braderies, ouvertes à toute la population, permet à l'antenne du Secours Populaire de Basse-Goulaine de venir directement en aide alimentaire à des familles en grandes difficultés. La prochaine vente : Vendredi 19 mai de 14h30 à 18h00 et samedi 20 mai de 9h00 à 12h. Merci pour votre soutien, Jean Paul Ricordel 06 88 52 45 43

NAD'DANSE

L'association Nad'danse propose des cours de danse Rythmique et Modern'jazz, pour les enfants à partir de 4 ans, jusqu'aux adultes . Professeur de danse : Nadine Lunion. Renseignements à l'adresse mail suivante : nadine.lunion@gmail. com. Prochains spectacles, Salle Paul Bouin à Basse Goulaine Samedi 1er juillet à 19hoo, Dimanche 2 juillet à 15hoo. Et un autre spectacle début 2018.

ECOLE DE MUSIQUE

Le concert du 1er avril de l'école de musique témoigne de sa volonté de favoriser les rencontres artistiques. Rencontre entre élèves, l'ensemble jazz s'associant pour ce concert à ses homologues des écoles de musique de Vallet et Loire Divatte. Rencontre entre amateurs et professionnels, en effet la soirée s'inscrit dans la continuité d'une master-class avec David Chevallier, directeur artistique du SonArt.

COMITÉ DE JUMELAGE

Après sa soirée irlandaise, le Comité se rendra à Ballina-Killaloe en avril pour étudier les échanges possibles entre nos villes (scolaires, associatifs, sportifs etc). Les liens avec l'Allemagne et l'Espagne se poursuivent, notamment avec les cours de Français à Briviesca. En juin seront organisées des portes-ouvertes pour les cours d'Anglais et d'Espagnol donnés à Basse-Goulaine (www.comite-de-jumelage-de-basse-goulaine.fr)

PHOTO-CLUB DE BASSE-GOULAINE

L'exposition annuelle aura lieu le dernier week-end d'avril. Venez nombreux, en famille, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner durant cette visite. La centaine de photographies exposées témoigne du dynamisme de notre association. Les appareils numériques permettent de «déclencher» à tout va, cependant, réaliser de belles images nécessite, plus que jamais, un regard exercé, une réflexion préalable et un travail sans cesse renouvelé : la photographie est une véritable école de patience.

AMICALE LAÏQUE / LIVRES COM' L'AIR: «EMPRUNTEZ-MOI, LISEZ-MOI, RELÂCHEZ-MOI»

Avec le soutien de l'amicale laïque, un petit groupe de lectrices a mis en place un échange de livres : ceux qu'on apprécie et qu'on souhaite faire partager. Pour débuter, vous trouverez chez de nombreux commercants du centre bourg, des corbeilles contenant ces livres. N'hésitez pas à nous contacter : livrescomlair@gmail.com.

BOUQUET D'AUTOMNE

Bouquet d'automne, association de retraités, vous présente les derniers événements du club : L'aquagym est en baisse d'effectifs cette année. Les cours d'informatique sont suivis par une douzaine de personnes . Le voyage annuel d'une semaine est organisé sur l' lle de Rhodes : 32 personnes sont inscrites, c'est complet. Une soixantaine de personne se sont régalées pour le repas de janvier qui est retenu au salon de la Louée.

LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

L'association vous propose différentes activités dispensées par des professionnels : Ikébana (art floral japonais) - Peinture : aquarelle, huile, acrylique - Réfection de sièges - Peinture sur différents supports (porcelaine, métal, bois, textiles, home-déco) - Bien-être par le mouvement (Bal-A-Wix) - Vitrail (plomb, tiffany) - Ouverture possible d'un nouvel atelier : maquettes-figurines. Venez découvrir nos ateliers lors de notre Exposition Annuelle les 20 et 21 mai au Manoir Kerclar. Contact : assolag@free.fr ou 07 68 17 65 47.

ATELIER D'ART

L'Atelier d'art de Basse goulaine vous invite à son assemblée générale le vendredi 2 juin 19h salle St Brice. Vous y rencontrerez l'équipe d'animatrices et d'animateurs. Vous ferez connaissance avec l'association et vous pourrez vous inscrire aux ateliers. Avant l'assemblée nous vous proposons de nous rendre visite lors de nos ateliers. Mise à l'honneur au mois de Mai, de quelques créations de nos animatrices sous forme de petite exposition, dans nos locaux. Des affiches sur la vitrine vous signaleront la date. Pour tout renseignement Isabelle 06.20.48.17.01

BASSE-GOULAINE ARC CLUB

Arborant les couleurs des blasons et affichant fièrement leur attachement à notre commune, nos archers ont rivalisé d'élégance en prenant possession de leurs T-shirts aux couleurs du Basse-Goulaine Arc Club. Débutants ou confirmés, les voilà encore plus motivés pour affronter leurs plus redoutables adversaires. Raison de plus pour venir les voir aux entraînements et, qui sait, les rejoindre à la rentrée.

ADSB (A. Donneurs de Sang Bénévole) ST-SÉBASTIEN BASSE & HAUTE GOULAINE

Notre AG a eu lieu le 4 mars en présence de Monsieur Alain VEY. A cette occasion des donneurs ont été mis à l'honneur par une remise de diplôme. Une baisse des donneurs sur 2016. Nouveauté venez nous suivre sur notre page Facebook, vous serez informé en direct sur nos collectes et actu en temps réel. https://www.facebook.com/dondusang44115/. Plus que jamais nous comptons sur vous en 2017. Marguerite BOUILLANT Présidente.

GOULAINE NATURE ENVIRONNEMENT

Ca y est! C'est parti! Le Jardin Partagé du Grillon de Basse-Goulaine, par le biais de Goulaine Nature Environnement, regroupe déjà 15 personnes motivées. Leur premier cours «jardinage» a eu lieu le samedi 4 février sur le site même : le parc de la Grillonnais. Ce cours a été prodigué par une professionnelle des Jardins Partagés. Si intéressé(e)s, contactez G.N.E.



AVRIL

MAI

AGENDA

- » Jeudi 13 avril de 16h à 19h30, Salle Paul Bouin Collecte de sang, organisée par l'Association des Donneurs de Sang Bénévole.
- » Lundi 17 avril à 10h30, parc de la Grillonnais Jeu de Pâques Gratuit
- » Jeudi 27 avril ou vendredi 5 mai fonction des inscriptions, à 19h Sortie en barque dans les marais de Goulaine, organisé par Goulaine Nature Environnement en partenariat avec la Maison Bleue 6 euros/pers, 10 personnes maxi, inscription au : 06 78 87 83 56.
- » Du samedi 29 au dimanche 30 avril de 10h à 18h, halle du Grignon Marché de printemps
- » Du samedi 29 avril au lundi 1^{er} mai de 10h à 18h, petite salle Paul Bouin Exposition annuelle du Photo Club Gratuit.
- » Samedi 29 avril, de 10h à 12h, parc de la Grillonnais «Troc plantes» proposé par Goulaine Nature Environnement

Apportez vos plants, vos graines, vos idées ou votre curiosité pour échanger.

- » Lundi 1er mai de 8h30 à 17h30, complexe sportif Henri Michel Big Game Inscriptions avant le 20 avril.
- » Du mardi 2 au samedi 27 mai, aux heures d'ouverture de la médiathèque Exposition «Loire du Dimanche» Entrée libre.
- » Mardi 9 mai à 20h, salle Paul Bouin Conférence: «Punition, sanction, réparation: vers une autorité positive» Animée par Agnès Dutheil et organisée par l'Association des Parents d'Elèves du Grignon (APEG). Entrée libre, cagnotte participative.
- » Samedi 13 mai de 19h à 23h30, piscine So.Pool Pool Party - Soirée Jeunes (10 à 19 ans) 2€, attente possible.
- » Vendredi 19 mai de 14h30 à 18h et samedi 20 mai de 9h à 12h, salle Paul Bouin Braderie du Secours Populaire
- » Samedi 20 mai à 20h30, salle Paul Bouin Concert de Berywam
 15€, réduit 8€. Billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie.
- » Samedi 20 mai de 14h à 18h, gymnase Henri Michel Première rencontre Multisports loisir adultes du département organisée par l'Amicale Laïque 3 sports pratiqués : le sport bee, le korfball et un sport surprise.
- » Samedi 20 et dimanche 21 mai, manoir Kerclar Exposition annuelle des Loisirs Artistiques Goulainais
- » Du mardi 30 mai au samedi 10 juin, aux heures d'ouverture de la médiathèque Exposition «Pop-up & Co : les livres animés de 1970 à nos jours» Entrée libre.

» Mercredi 31 mai à 16h et à 17h, médiathèque Contes Pop-up

Entrée gratuite, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22.

JUIN

- » Jeudi 1er juin et vendredi 2 juin à 20h, salle Paul Bouin Ateliers jeunes - Théâtre et Loisirs Entrée libre.
- » Mercredi 7 juin à 16h, médiathèque
 Oh! Le plus grand Pop-up du monde!
 Entrée gratuite, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22.
- » Vendredi 9 juin à 21h, église Saint-Brice Choeur Coloquinte : Musique vocale de la Renaissance en pays franco-flamand Direction Gérard Jaunet. 8€, réduit (étudiant, demandeur d'emploi ...) : 4€, gratuit pour les moins de 12 ans.
- » Vendredi 9 juin Portes ouvertes de l'école du Grignon
- » Samedi 17 juin matin, école de la Champagnère Fête de l'école, avec la chorale des enfants. Tous les parents sont invités.
- » Mercredi 21 juin à partir de 19h, parc de la Grillonnais, église Saint-Brice et salles Paul Bouin
 Fête de la musique
 Entrée libre.
- » Vendredi 23 juin à 18h30, école de la Champagnère Réunion d'information préparatoire à la rentrée de septembre pour les parents des enfants nés en 2014.
- » Samedi 24 juin matin, école de la Champagnère Découverte de l'école pour les enfants nés en 2014 accompagnés d'un seul parent.
- » Samedi 24 juin à 20h30, salle Paul Bouin One-man show : Frédérick Sigrist refait l'actu 12€, réduit 6€. Billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie.
- » Mercredi 28 juin à 20h30, salle Paul Bouin Concert de fin d'année des élèves de l'école de musique Entrée libre

JUILLET

» Samedi 1er juillet à 19h et dimanche 2 juillet à 15h, salle Paul Bouin

Gala de Nad'danse

Tarif: contacter l'association 06 76 89 71 50 ou nadine. lunion@gmail.com.

- » Samedi 1er juillet Fête de l'école du Grignon
- » Dimanche 2 juillet

Fête de l'école Ste Marie-St Brice, sous la thématique des couleurs.

Inscription sur rendez-vous : secrétariat 02 40 06 04 15 / saint-brice.sainte-marie@wanadoo.fr.

À L'AFFICHE



JEU DE PÂQUES

Lundi 17 avril à 10h30. Parc de la Grillonnais

Jeu familial pour les enfants de 3 à 11 ans, accompagnés de leurs parents.

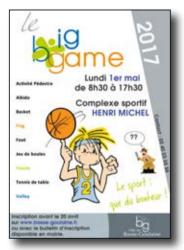


BERYWAM

Concert

Samedi 20 mai à 20h30

Salle Paul Bouin Plein 15€. Réduit 8€. Abonné 12€. Billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie.



BIG GAME

Lundi 1er mai de 8h30 à 17h30

Complexe sportif Henri Michel Pour les enfants nés de 2004 à 2009.

Inscription obligatoire avant le 20 avril

sur www.basse-goulaine.fr ou en mairie.



FRÉDÉRICK SIGRIST REFAIT L'ACTU

One-man show

Samedi 24 juin à 20h30

Salle Paul Bouin

Plein 12€. Réduit 6€. Abonné 10€. Billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie.

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

DVD POUR ADOLESCENTS ET ADULTES



« Miss Peregrine et les enfants particuliers » Réalisé par Tim Burton

Éditions : 20th Century Fox

À la mort de son grand-père, Jacob découvre l'existence d'un monde mystérieux qui le mène dans un lieu magique : La Maison de Miss Peregrine pour enfants particuliers. Mais le mystère et le danger s'amplifient quand il apprend à connaître les résidents, leurs étranges pouvoirs et leurs puissants ennemis. Finalement Jacob

découvre que seule sa propre «particularité» peut sauver ses nouveaux amis.

DVD TOUS PUBLICS



« Les Malheurs de Sophie » Réalisé par Christophe Honoré Éditions : Gaumont

Dans son château, la petite Sophie aime par dessus tout faire des bêtises avec son cousin Paul. Lorsque ses parents décident de rejoindre l'Amérique, Sophie est enchantée. Un an plus tard, elle est de retour en France avec son hor-

rible belle-mère. Madame Fichini. Mais Sophie va pouvoir compter sur l'aide de ses deux amies,

les petites filles modèles, et de leur mère. Madame de Fleurville... Redécouvrez les mésaventures de Sophie dans ce film adapté du plus célèbre roman de la Comtesse de Ségur.

A noter : la médiathèque vous propose les DVD des films récemment sortis en salles !